

■ **Micheline Métral**, à Lausanne, CH-550-0063771-4, entreprise de maçonnerie (FOSC du 26.03.1996, p. 1728). Par décision du 22 avril 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite de la titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 17 novembre 2004. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 11537 du 17.10.2006
(03603448 / CH-550.0.063.771-4)